

Association "Conserver la chapelle de Sainte-Marie-aux-Anglais

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE tenue le 17 octobre 2015 à la mairie du Mesnil-Mauger

Le président de l'association, Jacques Devos, ouvre la séance en remarquant que 12 personnes sont présentes et que 27 se sont fait représenter ; le quorum nécessaire pour que l'assemblée générale délibère valablement est donc largement dépassé.

Le président signale la présence de M. Manuel Cardenas-Castro, fils de Juan Cardenas-Castro qui a peint dans les années 1950 la chapelle de Sainte-Marie-aux-Anglais, ainsi que celle de Mme Annick Kohn, professeur de peinture qui a fait la belle aquarelle ayant illustré les affiches de notre dernier concert ; elle est l'épouse de Michel Kohn, le responsable de notre site Internet. Il les en remercie et signale que des tirages en A3 de leurs œuvres seront offerts aux participants à la fin de l'assemblée générale.

1. RAPPORT D'ACTIVITE POUR 2014-2015

Notre activité se déploie dans deux directions :

1.1. Faire connaître la chapelle

Rappelons les différentes actions réalisées cette année:

- Création d'une vidéo d'environ 15 minutes sur la chapelle. Cette vidéo a été montrée aux élèves de l'école primaire du Mesnil-Mauger. Elle sera présentée après l'AG.
- Une aquarelle représentant la chapelle, peinte par Madame Annick Kohn a été largement employée pour les affiches concernant le concert du 20 mai dernier et a été l'objet d'un poster vendu lors des Journées du Patrimoine.
- Participation renouvelée à l'opération "Pierres en lumières". Nous avons organisé une soirée "Colombie" en même temps que nous illuminions la chapelle. Pour cela nous avons acquis un certain nombre de projecteurs LED pour l'extérieur comme pour l'intérieur du bâtiment. Le tout ne demande pas plus de 400 W environ. Nous avons également acquis du matériel léger d'exposition, des chevalets, des panneaux, etc. Trois amis musiciens colombiens sont venus à cette soirée. Pour compléter nos posters, ils ont apporté une vidéo présentant leur pays. Elle fut projetée avant un remarquable concert de musique de leur pays. Plus de 30 personnes sont venues assister à cette soirée. Malgré le froid vif dans la chapelle, personne n'a quitté la salle, le public fut retenu par les rythmes de fête comme par les airs langoureux venus des zones montagneuses.
- La chapelle a été ouverte à deux reprises cet été. Ces visites commentées ont été annoncées

dans la presse locale.

- A la suite d'une proposition de Monsieur et Madame Lemoine, membres de l'association, d'organiser bénévolement un concert à la chapelle avec l'ensemble "Promenades musicales" créé et dirigé par Madame Nelly Lemoine, nous avons décidé de le joindre à notre participation aux Journées Européennes du Patrimoine, le dimanche 20 septembre. Les projecteurs acquis précédemment ont été employés pour éclairer une vaste partie du chœur puisqu'il y avait 15 musiciens. La commune a fourni la plupart des sièges. Ce concert a été annoncé dans la revue "Le Pays d'Auge" et largement dans la presse locale. Nous avons apposé de nombreuses affiches dans la région. Les visites commentées liées aux Journées du Patrimoine, toute la journée du samedi et le dimanche matin, ont également permis de "recruter" des spectateurs pour le concert.

Le public a ainsi compris 70 à 75 personnes et il n'y eu que des satisfactions devant la qualité des musiciens et le choix très varié de morceaux, comprenant des œuvres baroques comme des compositions plus récentes du XIX^e et du XX^e siècles. En bis, la composition d'un des violonistes de l'ensemble, Patrick Rosefort, destinée à un documentaire passé à la télévision, fut très appréciée. Les musiciens furent longuement applaudis pour avoir renoncé à leur cachet en faveur de la restauration de la chapelle puis, à la fin, le public les a applaudis debout pour la qualité de leur concert. Un grand merci à Monsieur et Madame Lemoine ainsi qu'à tous les musiciens !

Notre site internet présente des photos de ce concert mais également permet de le découvrir ou de le réentendre. Un grand merci à ce propos à notre ami Michel Kohn qui tient à jour notre site avec un grand talent.

Une seule déception : nous avons pu voir que, à l'avenir, la chapelle ne pourra pas contenir plus de 100 spectateurs dans le meilleur des cas c'est-à-dire, en n'employant que des chaises et non des bancs.

Après le rangement des sièges, des tables et des lumières, la chapelle va se soumettre maintenant à une cure de rajeunissement qui devrait nous la rendre transformée dans quatre ans. Il n'y a donc, a priori, pas d'évènements à y prévoir dans cette période. Il y aura peut-être des publications à venir sur la chapelle, son nom, ses dimensions, son orientation.

1.2 Organisation du projet de restauration de la chapelle et recherche de financements

Lors de notre dernière assemblée générale, nous étions restés au début de notre recherche de financement des travaux proposés par le diagnostic de Monsieur B. Maffre, architecte en chef des Monuments historiques (ACMH). Nous avons préparé pour la commune du Mesnil-Mauger un dossier de demande de subvention au conseil départemental, nouvelle tâche administrative alors qu'auparavant ce conseil suivait les décisions de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Nous avons également envoyé un dossier à la French Heritage Society, fondation qui a déjà financé des travaux dans la la chapelle, ainsi que des dossiers à plusieurs fondations liées à des grands groupes industriels ou bancaires.

Après une période d'attente, nous avons appris que le conseil départemental nous attribuait une subvention de 20 % d'une somme totale de 348 650 € estimée pour la première phase des

travaux. Ensuite, la DRAC a confirmé son aide à raison de 50 % du coût des travaux et la French Heritage Society nous a attribué une somme de 86 111 \$ soit environ 80 000 €.

Si nous prenons une base de 348 650 € comme coût total des travaux de la première phase, il nous reste 25 000 € à financer. Nous devrions les trouver avec la Fondation du Patrimoine où nous avons déjà environ 5000 € sur notre compte et avec d'autres dons privés, qui devraient venir abonder ce compte. La Fondation apporte, lorsqu'elle le peut, un complément, variable suivant ses moyens, de l'équivalent de la somme recueillie.

Le financement de la première phase semblant en très bonne voie, une réunion a eu lieu le 28 mai à la mairie pour définir la suite du projet. La DRAC, représentée par Monsieur Tiercelin, nous a proposé son assistance gratuite à la préparation des dossiers, dont les appels d'offre indispensables. Assistance bien sûr acceptée par la commune. Le premier appel d'offres a concerné la maîtrise d'œuvre du chantier par une procédure plus longue que celle qui avait permis de désigner Monsieur Maffre pour le diagnostic.

Bien naturellement, c'est Monsieur Maffre qui a été désigné pour cette tâche à l'ouverture des plis le 27 août dernier. Il va commencer à préparer l'avant-projet sommaire puis définitif. Ce dossier doit être accepté par la commune et la DRAC. Puis on passera au projet conduisant aux appels d'offres pour les entreprises du bâtiment. Sauf retards inattendus, Monsieur Maffre pense que les travaux pourraient débiter au printemps prochain.

Mis aux votes, le rapport d'activité est accepté à l'unanimité des votants.

2. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE 2014-2015

A la fin de l'exercice précédent le bilan était le suivant:

Compte bancaire	1585	Report à nouveau	1 800
Caisse	215		

Le compte d'exploitation pour l'exercice 2014-2015 a été établi ainsi (en euros) :

DEPENSES		RECETTES	
Assurances, abonnement à internet, Cotisations diverses	265	Dons, subventions	430
Frais de bureau dont photocopies	338	Nouvelles adhésions	240
Affranchissements	87	Cotisations 2015	885
Frais divers pour le concert du 16 mai, achat des projecteurs, de chevalets, frais de déplacement des artistes	757	Vente de documents	154
Frais pour le concert du 20 septembre	197	Vente de billets pour le concert du 20/9	604
Achat de revues "Le Pays d'Auge"	55		
TOTAL	1669		2313

Soit un bénéfice de 614 € pour l'exercice.

Le bilan en fin d'exercice est donc le suivant avant décision de l'assemblée générale :

Compte bancaire	2 809	Report à nouveau	1 800
Caisse	325	Bénéfice de l'exercice 2015	614
Total	<u>2 414</u>		<u>2414</u>

Nous proposons de porter le bénéfice de l'exercice en report à nouveau.

Le rapport financier est accepté à l'unanimité des votants.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

Vu le président
J.E. Devos

Vu le secrétaire
P. Fournier